CSE central.tv

Compte rendu FO
du Comité Social et Économique
12 et 13 avril 2023

SOMMAIRE

Point 1 - Situation générale entreprise
Point 2 - Arrêté des comptes 2022
Point 3 - Environnement stratégique et partage vision moyen terme
Point 4 - Développement chaînes régionales
Point 5 - Tempo
Point 6 - Projet Campus (métazoning)
Point 7 - Commission Outre-mer
Point 8 - Organisation rédactions Outre-mer
Point 9 - Point Fabrique

Point 1 - Situation générale entreprise

La présidente a débuté ses propos en précisant que, en cette période trouble, elle était fière de la manière dont les équipes traitaient cette actualité dans les JT. Toutes les rédactions font vivre le débat public et prouvent la nécessité de l'existence du service public. Parmi les derniers événements importants, la soirée proposée suite au séisme en Turquie, ou encore la journée pour marquer la date anniversaire de la guerre en Ukraine !

Delphine Ernotte a profité de ce moment pour apporter le soutien de l'UER à la télévision publique ukrainienne. Des envois de caméras, de groupes électrogènes, des programmes pour les enfants (conformément à leurs demandes) et pour les aider dans leurs missions.
Une des missions est de contribuer à l'éducation aux médias : pour aider les professeurs par exemple.
Une autre initiative saluée est la mobilisation pour le climat, incarnée par les nouveaux bulletins « météo climat » : nous sommes les premiers à nous engager de la sorte.

Au niveau des audiences, France•2 tutoie les 16% : l'écart entre France•2 et TF1 n'a jamais été aussi faible. De bonnes audiences aussi pour le sport ou pour le magazine « quelle époque » qui a marqué la rentrée. Fiction ou cinéma ont permis d'être leaders pendant 21 soirées sur 31 jours.
Sur le numérique aussi, on note la forte progression de France•3, qui représente désormais 30% des offres de Franceinfo.fr, tandis que France.tv partage la 1ère place avec MYTF1.fr (avec notamment la série sur l'affaire Outreau qui a généré 2 millions de vidéos vues).

Une actualité du moment est la révision des règles sur les « contenus d'intérêt général » (notamment les rendez-vous sportifs majeurs nécessitant d'être exposés sur des chaînes gratuites). Sur le tournoi des 6 nations, par exemple, il y avait cette proposition de décret pour que seuls les matches avec l'équipe de France soient concernés, mais aujourd'hui, le tournoi est protégé.
Au niveau des accords sur les événements, Roland Garros a été renouvelé (toujours en lien avec Amazon), les JO (jusqu'en 2032), les championnats du monde d'athlétisme (jusqu'en 2029) ou encore la coupe de France de football (jusqu'en 2027).
Mauvaise nouvelle en revanche : les tests matchs de rugby sont partis à TF1 (avec un combat rappelant les batailles des années 90, alors que nos concurrents aujourd'hui, ce sont surtout les plates-formes !). TF1 a demandé que les missions de service public soient revues à la baisse et demandent aussi de pouvoir disposer d'une partie des droits sur les JO de Paris 2024. Pour rappel, si 10 matches de la coupe du monde de rugby ont été partagés, c'est uniquement parce que TF1 (qui était détenteur des droits) avait souhaité les lâcher.

Un autre gros sujet du moment est évidemment le futur contrat d'objectifs et de moyens, ainsi que le financement de l'audiovisuel public. Ne pas savoir quel mode, et sur quelle hauteur est particulièrement inconfortable. Alors que quand nous voyons ce qu'il se passe, cela fait réaliser qu'il y a plus que jamais besoin d'un service public fort.
On sent que l'envie est de proroger le dispositif de cette année, avec une fraction de la TVA : cela nécessiterait alors la révision de la LOLF. Ce serait toujours mieux qu'une budgétisation.

La présidente est revenue aussi sur le sujet de la chaîne olympique : le projet a évolué. On parle aujourd'hui d'une émission quotidienne dédiée, pendant 1 an. L'offre est très riche, construite par les opérations spéciales, pour que l'effort olympique ait la plus belle exposition.

Quant à un canal en 4K, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse du ministère.

Point 2 - Arrêté des comptes 2022

Une nouvelle fois, les résultats 2022 sont à l'équilibre (hors Salto), ce qui était l'objectif.

Il y a toujours un recul sur les effectifs : de 1,1% sur 2022. Les heures supplémentaires, elles, sont en augmentation de 4,4%.

L'exercice 2022 a fait consommer 53 millions de trésorerie. Ce qui en a fait le plus consommé, c'est la RCC (à hauteur de 44 millions, soit plus que 2021).

Plus globalement, en 10 ans, ce sont 1500 postes qui ont été perdus, soit 3 emplois par semaine. Nous avons passé cette fois-ci le cap symbolique des 9000 ETP, et nous situons désormais en dessous.

La présidente a redit qu'il nous fallait moderniser notre façon de travailler. Il ne s'agit plus d'aller sur de nouvelles baisses d'effectifs, mais cela ne signifie pas arrêter la transformation.

L'un des problèmes du moment est le manque d'actifs, ce qui grève la trésorerie.
Nos capitaux propres sont aujourd'hui inférieurs à la moitié du capital social, mais il n'y a pas péril en la demeure par rapport aux capitaux de l'entreprise. Les règles pour rétablir la situation se sont assouplies : le délai n'est plus de 2 mais de 4 ans (sachant que nous concernant, il ne s'agit que de la 1ère année). Des solutions existent, mais tant qu'il n'y a aucune visibilité pluriannuelle sur les futures ressources et les futures charges, il est extrêmement difficile d'y voir clair. C'est bien cela, le principal problème de France•tv en ce moment.

Dans les grandes lignes, on note l'évolution des coûts de grille en 2022 :
- une baisse de 24 millions sur les programmes nationaux
- une baisse de 5 millions sur le sport
- une hausse de 5 millions sur l'info nationale
- une hausse de 22 millions sur les programmes régionaux
- une hausse de 2 millions sur les programmes d'outre mer
- une hausse de 1 million sur le numérique

Concernant Salto, les coûts cumulés laissent apparaître une perte de 79,2 millions, réduite à 64 millions si l'on tient compte de l'impact des droits de diffusion.

➢ *Retrouvez le compte rendu de la commission économique du 9 mars 2023 au sujet des comptes 2022, en cliquant ICI* 👈

Point 3 - Environnement stratégique et partage vision moyen terme

Un point similaire avait été effectué il y a 2 ans. Depuis, l'évolution a été assez exponentielle. C'est particulièrement instructif d'examiner de la sorte le contexte dans lequel nous évoluons.
Nous sommes dans une société en crise, fracturée (entre les gilets jaunes, la crise sanitaire, l'inflation, la contestation de la réforme des retraites…)
On constate des difficultés financières sans précédent pour les classes moyennes, et l'aggravation du niveau de défiance. Notamment ce chiffre : 54% de la population n'a plus confiance dans les médias (avec ce sentiment selon lequel les politiques et les médias ne la comprennent pas).

Dans l'activité, on constate que certains acteurs sont de plus en plus gros (tels Banijay ou Endemol).
On constate aussi des « mariages ratés » (tels TF1/M6).
Les opérateurs télécoms représentent désormais 64% de la distribution télé.
Les GAFA s'attaquent aussi aux compétitions sportives.
La concurrence sur le local s'est accentuée : BFM compte désormais 10 stations locales, et d'autres télés locales ont fait des alliances avec la PQR.
Sur le numérique, les géants du web sont archi dominants (avec des croissances à 3 chiffres).

Pour protéger le service public, il y a besoin :
- d'une régulation par les pouvoirs publics
- et sur les contenus puissent arriver jusqu'aux publics

Il y a besoin de gros efforts sur le marketing, et aussi de moderniser la TNT. Il y a notamment le souhait de pouvoir diffuser France•2 et France•3 en ultra HD pour les JO 2024.

Il y a cette ambition que FTV soit l'offre leader du numérique gratuit en 2030, ce qui impose de passer d'une télévision pour tous à une édition de contenus pour chacun.

Franceinfo.fr a pour ambition de rester la 1ère plateforme d'info.

4 types de familles de programmes sont identifiés :

- **l'actualité :** 34% de l'offre et 43% de la consommation
- **les savoirs (intégrant l'histoire et le climat) :** 33% de l'offre et 18% de la consommation
- **les « imaginaires » (intégrant la fiction) :** 22% de l'offre et 31% de la consommation
- **la vie quotidienne (intégrant la conso, la cuisine, le jardinage…) :** 14% de l'offre et 9% de la consommation

L'info prioritaire, c'est la proximité : d'où des rapprochements éditoriaux et immobiliers entre France•3 et France Bleu. A noter aussi, la modernisation des documentaires, de nouvelles émissions de flux (comme le bricolage, la santé…), et la diversification de l'offre.
Les conditions de la réussite passeront notamment par de nouveaux accords avec les producteurs (actuellement en cours de négociation).

Important aussi, la notion de collectif rassemblé autour du projet : sachant qu'après 10 ans de « plan social », le mot « transformation » est corrélé à la notion d'économies. La transformation est une nécessité, car une entreprise qui n'a pas de projet est une entreprise qui meurt. L'enjeu est évidemment que l'Etat accorde des moyens en adéquation avec les objectifs.

C'est l'occasion de questions tactiques : par exemple, est-ce que FTV doit être sur Tik Tok ? Il faut noter que le média numéro 1 des 15/25 ans, et qu'il est donc difficile de ne pas y être ! Pour des approches du type « qu'est-ce que le 49.3 ? », générant plus d'un million de vues !

1 million, c'est aussi le nombre de personnes qui ont visionné «Complément d'enquêtes» sur les influenceurs sur France.tv (en plus de ceux qui ont regardé sur le linéaire).

Dans le même esprit, on pourrait se poser la même question avec Twitter.

Sur la stratégie éditoriale, il semble important de savoir sortir du triptyque « informer éduquer divertir ».

De même, l'activité de production a évolué. La structure interne (MFP, devenue FrancetvStudio) est passée d'un chiffre de 30 millions en 2014 à 100 millions aujourd'hui.
FrancetvStudio est aussi partenaire de Lumni ou de Culture Box.

La loi a évolué et permet de progresser au niveau de ce qu'il est possible d'engager en interne : nous pouvons faire jusqu'à 33% de part dépendante. On ne fait pas encore aujourd'hui ! Pourquoi ?
Car il doit y avoir une diversité et une qualité dans nos offres ! Tout ce que l'on choisit de faire en interne aujourd'hui fonctionne bien, mais il ne faut pas « se forcer » à faire en interne s'il y a lieu dans les propositions du privé.

Nous n'avons pas forcément intérêt à « brûler trop vite toutes les étapes ». Mais il y a une marge de progression.

Ces questions de part dépendante ne concernent pas le flux. Pour autant, il y a beaucoup de qualité aussi dans les émissions de flux. Par exemple, nos jeux ne sont pas les mêmes que ceux de la concurrence. Ce sont des jeux « intelligents », concourant à l'apprentissage de l'orthographe, de la grammaire, permettant aussi des partages intergénérationnels.

> ➤ *Retrouvez le compte rendu de la commission économique du 5 avril 2023 au sujet de l'environnement stratégique, en cliquant ICI* 👈

Point 4 - Développement chaînes régionales

La direction présente au CSE le bilan des deux premières années du projet de régionalisation et leur souhait de poursuivre par l'élargissement des rendez-vous d'information (voir point spécifique Tempo), la diversification des formats et des genres (magazines, fictions, documentaires…), les retransmission événementielles (sport et culture) et enfin le renforcement de sa stratégie numérique (les pages régionales représentent déjà 30 % du trafic du site Franceinfo).

Au ressenti des élus et des salariés de toujours moins de programmes fabriqués en interne, il est répondu que, d'une part, les heures des programmes régionaux ne cessent d'augmenter (+900 heures entre 2021 et 2022) et que, d'autre part, la part de production interne était de 47 % en 2022.

La direction régionale annonce, de plus, continuer à travailler à plus de primes (6 en 2022) et à revenir à des journaux par antenne (en lieu et place des jts grande région qui se sont multipliés ces dernières années).

Concernant les moyens de production, tout en ne partageant pas le ressenti des salariés, la direction reconnaît qu'elle doit s'appuyer plus fortement sur La Fabrique.

À propos des achats de documentaires beaucoup questionnés, à deux reprises, il est dit que c'est aussi le rôle de FTV de faire vivre les productions privées en région !

Une fois de plus, les élus demandent une clarification de ce que l'entreprise veut faire de ses moyens internes de production.

Le CSE appelle à la reprise de l'information consultation de 2021 jamais menée à son terme.

Point 5 - Tempo

En préambule, l'équipe projet reconnaît la non exhaustivité des informations fournies au début de l'info/consultation en janvier et présente maintenant un document complété des conclusions des groupes de travail qui se sont réunis en février et mars.

Interrogé sur la répartition des 60 postes promis en région, la direction répond qu'elle ne sera pas mathématique mais éthique dans le sens où ces recrutements iront là où il y a besoin.

Concernant le Siège, la direction insiste devant les élus sur le fait que Tempo se fera à effectif constant pour la rédaction nationale, tout en admettant se donner la possibilité de déplacer des salariés en « transversal vers les endroits en tension ».

À propos des réalisateurs et autres intermittents impactés par la suppression des éditions nationales, aucune réponse concrète n'est apportée. Tout au plus leur demande-t-on de faire confiance au futur plan de charge de La Fabrique.
Les scriptes du Siège dont la place disparaît du process Tempo n'auront pas droit à plus d'égards.

À propos des plannings prévisionnels régionaux, très disparates, présentés par la direction, nous apprendrons simplement qu'ils ne sont qu'une proposition des managers et sont donc appelés à évoluer si besoin !

La suppression des titres en début de tranche le midi est confirmée dans une optique d'allègement de la charge induite par le projet.

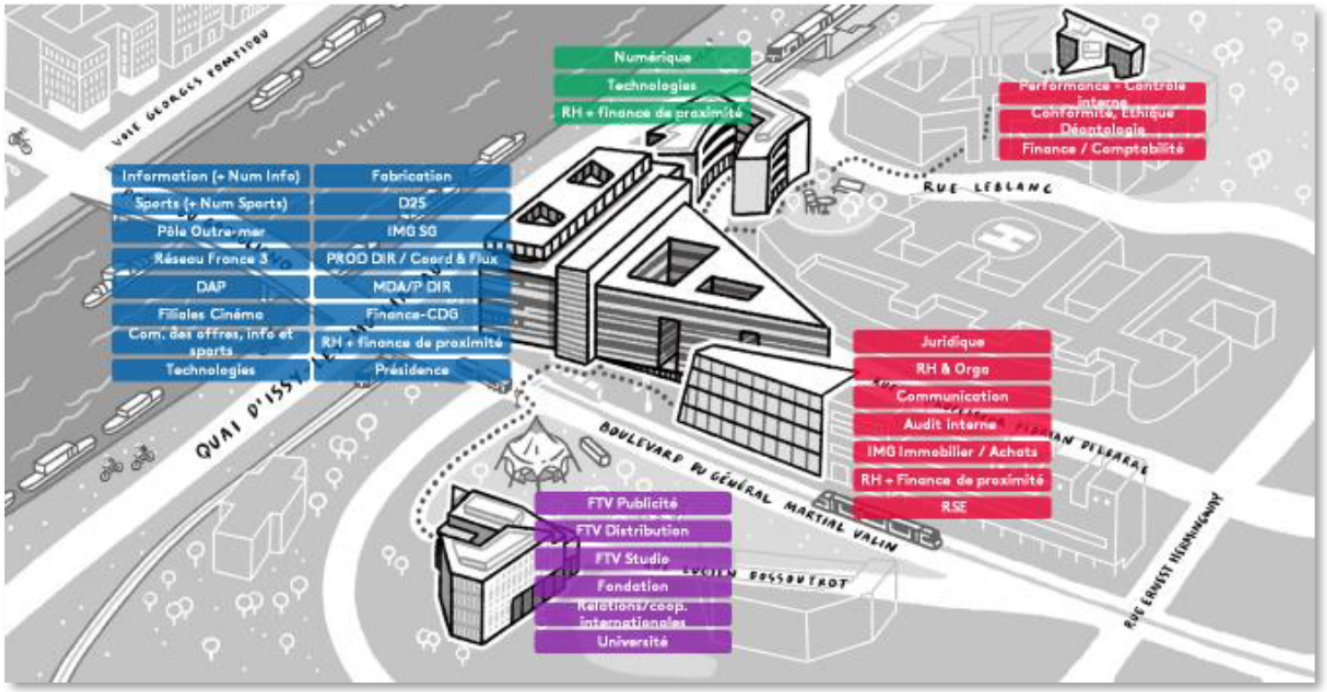
Les élus s'inquiètent tout de même de la charge globale et de l'amplitude horaire qui pèseront sur la santé des salariés à partir du lancement le 4 septembre. La direction reconnaît un accroissement de la charge de travail.

Le CSE restera vigilant à ce que la formation « gestion du stress », déjà prévue, ne soit pas le seul accompagnement mis en place.

L'avis du CSE est renvoyé au 4 juillet.

Point 6 - Projet Campus (métazoning)

Le CSEC est donc consulté depuis janvier 2023 sur la phase de méta-zoning de ce grand projet de déménagement (pour rassembler les emprises parisiennes sur 5 sites proches de la maison de France•tv) ainsi que les conséquences organisationnelles.



L'immeuble **QUADRANS** sera le bâtiment tourné vers l'extérieur. Il accueillera France•tvStudio, France•tvPublicité, France•tvDistribution et l'université.

L'immeuble **SEINE OUEST** sera tourné vers l'innovation, le numérique et les technologies. Il accueillera la direction du numérique ainsi que la direction des technologies

Les deux immeubles **PONANT PARC** et **VALIN** sont dédiés aux fonctions support.

- **PONANT PARC** : les directions comme le contrôle interne, la conformité d'éthique, le service comptable...
- **VALIN** : la direction des ressources humaines (les RH de proximité seront toutefois proches de leurs équipes), la direction juridique, la direction de l'immobilier et la direction des achats.

"**MFTV**" sera le « cœur battant » de l'antenne et de l'information. De ce fait, il accueillera les activités de **MALAKOFF**.

Un concept d'aménagement tertiaire : le "quartier d'équipe" ! C'est du Flex Office : dans notre cas, cela veut donc dire que seuls 5 % des 4500 salariés travailleront avec un bureau attitré permanent ; tous les autres sont susceptibles de changer de bureau chaque jour, puisqu'il y aura moins de bureaux que de salariés. Le reste des espaces prévoit des aménagements collectifs. Et serait donc appliqué un "taux de partage" proche de 1 bureau pour 2 personnes au sein de MFTV (0,58 très précisément).

Suite à la présentation de la direction, nous avons interpellé la présidente sur la question du passage de 16 emprises à 5 bâtiments d'ici 2025, annoncé depuis le début du projet. Or, à la lecture du rapport de l'expertise, il apparaît qu'il est possible qu'à partir de 2029, il n'y ait plus besoin de conserver le bâtiment Ponant.
Nous ne parlerions plus alors d'un passage à 5 bâtiments, mais à 4 bâtiments.

Et donc le taux de partage, déjà bas de 0,57% pour MFTV et de 0,58% pour SEINE OUEST, pourrait encore diminuer. Passerions-nous de presque 1 bureau pour 2 salariés, à 1 bureau partagé pour 3 salariés ? Ou bien allons-nous connaître une nouvelle baisse des effectifs d'ici 2029 ? Qu'en est-il exactement de cette hypothèse de fermeture du Ponant en 2029 ?

A ces questions, la direction nous répond qu'à partir de 2029, le Ponant n'est plus dans le projet financier global. Et poursuit en indiquant que "tout reste possible". "Quand on regarde la croissance de France•tvStudio" (de 80 salariés, à maintenant plus de 600..) "il n'est pas inconcevable d'imaginer le besoin de locaux supplémentaires pour cette filiale".

Concernant le sujet du Flex Office, nous savons que bon nombre d'entreprises y ont recours lorsqu'elles engagent des opérations immobilières de ce type, mais qu'il s'agira d'une nouveauté à france•tv. Or, l'expert nous explique que dans beaucoup d'entreprises où cela s'est pratiqué, les retours d'expériences ne sont pas bons.
L'expert ajoute qu'à ce jour, il ne peut dire si le flex office est une bonne ou mauvaise chose, car "les modalités de mises en oeuvre comptent énormément à sa réussite, et que la surface allouée à chaque bureau reste déterminante : il y a en effet aussi la problématique de l'open space et la gêne sonore occasionnée par le voisinage."

Point 7 - Commission Outre-mer

2 réunions de cette commission se sont tenues : les 2 février et 7 avril 2023.

Le 2 février portait sur l'évolution des métiers en Outre-mer. La Direction du pôle proposerait l'évolution des UCC vers de nouveaux emplois qui seraient reversés par la suite dans le book emploi de FTV.

Les pistes soumises par le DRH du Pôle Outremer :

- Emploi spécifique de Chef Monteur - Média manager au book emploi
- Emploi de JRI Monteur
- Emploi spécifique de chef monteur infographiste
- Intégration UCC Mixage à l'emploi de Chef monteur
- Emploi généraliste de chargé d'exploitation de plateau
- Intégration UCC d'adaptation de scenarii radio à l'emploi OPS
- Formalisation de l'activité d'animation des réseaux sociaux au sein des descriptifs emplois d'animateur, chargé d'édition numérique et journaliste. Intégration de l'emploi spécifique de chargé d'animation réseaux sociaux au book emploi.
- Mise à jour de l'emploi animateur radio ou tv, et radio sous un seul intitulé animateur

En définitive, pas de décision immédiate ! En effet, un inventaire des métiers au sein des OM s'avère nécessaire. Une réflexion générale devrait permettre de clarifier les projets de la Direction de manière plus précise.

Il faut également tenir compte des différentes négociations en cours, notamment en ce qui concerne celles relatives aux UCC et certains échanges actuels dans le cadre de l'espace métiers.

- Point sur le portail OM : constat que la cellule web est organisée de manière anarchique. Autant d'organisations que de stations. Il n'existe pas pour l'instant d'organigramme clair. Il existe un seul outil commun et les journalistes de Malakoff alimentent également le portail.
- Projet Campus : A ce stade il est nécessaire d'évaluer l'impact sur la station de Malakoff. Il réside un impact sur l'utilisation des surfaces et d'information entre les commissions et les instances CSEC.
- 2 expérimentations sont en cours l'une en Guyane sur le studio Radio pour la présentation de JT avec un habillement du studio par une image de synthèse. Il est nécessaire d'évaluer l'impact sur les métiers.

L'autre expérimentation à Mayotte sur le montage à distance.

La Direction du Pôle Outremer a présenté ces deux expérimentations en expliquant qu'elles ne sont pas amenées à être développées au sein d'autres stations OM car il s'agit bien là d'adaptations pour répondre à des problématiques propres à la Guyane et à Mayotte.

Les représentants du personnel prennent acte qu'il s'agit d'expérimentations et qu'il est donc primordial de fixer une date de début et l'une de fin.

Point 8 - Organisation rédactions Outre-mer

La Direction du Pôle OM s'appuyant sur une enquête relative à la consommation des médias en Outre-mer et une écoute attentive des collaborateurs envisage l'amélioration de l'offre et l'organisation interne des rédactions.

A noter que ces deux "chantiers" ont eu lieu en fin d'année 2022.

L'organisation cible visée à terme au sein des Rédactions OM :

- Un Directeur des contenus d'information
- Deux rédacteurs en chefs : l'un pour l'actu dite "chaude" ; l'autre pour l'actu "prévi".
- Responsables d'édition
- Journalistes

Conséquence: disparition de la fonction de Rédacteur en Chef Adjoint. L'objectif affiché de la Direction est de renforcer la fonction de la compétence éditoriale des Responsables d'Édition.

Échéance du projet septembre 2023.

A retenir le souhait affiché de la Direction d'accompagner les collaborateurs qui seront impactés par cette réorganisation des Rédactions.

Les représentants du personnel insistent sur la nécessité absolue de maintenir le dialogue et l'échange, d'accompagner les collaborateurs impactés de manière individuelle. La partie relative à la gestion des RH ne doit pas être laissée de côté.

Point 9 - Point Fabrique

Le Point Fabrique de ce CSE central englobait 4 points :

Une présentation du rapport de l'expert (focus DMF dans l'expertise sur les comptes 2022)

Cette présentation nous a permis d'avoir un bon diagnostic sur les économies réalisées depuis la réforme de 2017 et le plan de charge des différentes activités.
Le volume d'activité est globalement stable au fil des années sauf pour l'activité des équipes légères de tournage.
La Fabrique doit être au maximum de sa capacité d'intervention pour couvrir ses coûts internes.
L'application des règles d'or qui incite à privilégier ces moyens est nécessaire.
Les effectifs permanents et non permanents baissent de 22,4 ETP entre 2021 et 2022, mais les effectifs non permanents (29%) suivent une courbe de progression inverse à celle des permanents (71%).

La réforme de la Fabrique aurait porté ses fruits, puisque l'optimisation des effectifs engendre une baisse de 3,1M€, l'optimisation des achats (1,2M€) et l'économie en fabrication externe liée aux internalisations (11,7M€).
Selon la direction, la Fabrique a été plutôt épargnée par les restrictions budgétaires que certains autres services ont subies.
Elle souligne également les investissements engagés, notamment avec l'ouverture de Vendargues et le renouvellement des cars UM.

Une Présentation du bilan d'application des règles d'or.

Elles nous incitent à privilégier nos moyens internes de fabrication.
La direction nous assure que ces règles sont respectées au mieux.
Il existe un écart de coût avec la concurrence, mais il n'est pas pénalisant pour les clients : si nos moyens sont vacants, ils ne doivent pas faire appel à d'autres prestataires.

Une présentation du bilan de l'activité globale de la Fabrique.

Pour la direction, le plan de charge devenu plus cohérent, est respecté.
Ce plan de charge affiche une certaine stabilité depuis 2018. Le repli en 2023 ne traduit pas une baisse d'activité : c'est plutôt la prise en compte d'une prévision plus réaliste des moyens.

Une information sur les réflexions en cours sur l'évolution des équipes légères Siège et régions.

C'est le point noir. La direction a effectivement émis la réflexion de supprimer ces équipes, car elles ne trouveraient plus leur place dans notre modèle économique.
Le sort du service du Siège semble scellé ; par contre, concernant les équipes en régions, une porte est ouverte effectivement avec l'appui du réseau pour développer des magazines et des documentaires et accroître l'activité.
Nous serons vigilants, de toute façon, sur la santé et le devenir de ces salariés.

FO a continué à défendre une optimisation de l'utilisation des droits de tirage du réseau, afin de mieux collaborer avec la Fabrique (et que cette dernière ne “fasse pas les frais” d’une utilisation incomplète de ces droits de tirage).

Nous revendiquions un point de bilan sur la réforme de la Fabrique : la direction nous a donné rendez-vous au mois de juin.
C’est effectivement le moment de savoir si cette réforme a été efficiente, que ce soit au point de vue économique, de la qualité des programmes et de la qualité de vie au travail des personnels.
Nous savons que ce dernier point n'est pas une réussite, mais plutôt un gros échec.
FO avait fait des propositions innovantes au moment de la mise en place de cette réforme, mais ces propositions sont parties aux oubliettes...
Ces propositions étaient très proches de la méthode mise en place par le Réseau pour le développement du projet Tempo...

Prochain CSE central ordinaire prévu le 4 et 5 juillet

Vos élus CSE central : Titulaires : Grégory HEN - Bruno DEMANGE - Christophe BENS - Arlette LOUBEAU • **Suppléants :** Benoît SALVI - Olivier LE CLANCHE (CSSCT-C) - • **Représentante Syndicale :** Catherine JUSTINIEN